

Discours d'accueil de Christine Goubet-Milhaud, Présidente de l'UFE - Colloque UFE 5 décembre 2017

Mme la Ministre,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

Aujourd'hui, dans ce rendez-vous annuel qui rassemble tous les acteurs de la filière autour de l'Électricité, permettez-moi de vous souhaiter, à tous, « *bienvenue dans le monde de demain* » !

Je suis heureuse de vous voir si nombreux.

Merci à tous de votre présence.

Merci à vous, Madame la Ministre, d'avoir accepté d'ouvrir cette journée : votre présence nous honore, tout comme le Haut Patronage, donné à cet événement, par Monsieur le Président de la République.

Cette année, nous avons choisi 2 thèmes-clés, pour notre Colloque :

- Le premier, c'est celui de la mise en œuvre concrète de la transition énergétique. C'est à dire des moyens à déployer pour que cela soit un succès pour notre pays, sur tous les plans : industriel, technologique, économique et social ;
- Le second thème, c'est celui de l'innovation et de la créativité ; car ce sont deux leviers qui nous permettront de continuer à « être dans la course », en cette période de profonde mutation.

Il s'agit là d'enjeux majeurs. Et nous devons y faire face collectivement. Car c'est de notre capacité à tous – entreprises, pouvoirs publics, partenaires sociaux – à « transformer l'essai », en matière d'innovation et de conduite de transformations structurelles, que dépend l'évolution, positive, de notre secteur, de notre industrie, et donc aussi, la réussite de la France.

En ce sens, je voudrais partager avec vous une conviction et délivrer 3 messages.

Ma conviction, tout d'abord :

- La lutte contre le changement climatique est la priorité absolue ; pour tous !
- Dans ce combat, nous disposons d'un atout: une électricité décarbonée et c'est le cas en France, on ne le souligne jamais assez !
- L'électricité est un formidable levier d'efficacité – à la fois climatique et énergétique – au service de la transition énergétique dans tous les domaines de la gestion active du bâti à la mobilité propre !
- Vous venez de le voir dans le petit film d'introduction : l'électricité, c'est aussi le vecteur énergétique des innovations générées par le numérique et le digital.

Je crois que nous pouvons être fiers de cette énergie d'avenir !

Je voudrais aussi, Madame la Ministre, profiter de votre présence, pour exprimer 3 messages de fond pour l'UFE.

Le premier est de portée européenne.

Vous le savez, les débats au Parlement européen sur le « paquet législatif pour une énergie propre » sont intenses et nous y prenons une part active. L'électricité est concernée à de nombreux égards par les différents textes.

C'est pourquoi je souhaite souligner deux points fondamentaux :

- Tout d'abord, la France est légitime pour demander que les signaux et mécanismes favorables à la visibilité des investissements soient bien pris en compte.
Je veux parler-là, notamment, d'un prix du CO2 digne de ce nom, et d'un mécanisme de capacité dont nous avons besoin comme filet de sécurité d'un système électrique en profonde mutation. Pourquoi ? Parce que dans le contexte de transition énergétique que nous vivons un peu partout en Europe, la priorité doit être de garantir la sécurité d'approvisionnement, et donc de disposer des moyens pour le faire.
- Le second point sur lequel je souhaiterais attirer votre attention concerne la nécessité de rappeler à nos partenaires et interlocuteurs européens l'importance de conserver une approche pragmatique de la transition énergétique. Cela signifie que, bien entendu, nous devons partager une ambition commune forte, dans l'esprit de l'Accord de Paris. Mais cela veut dire aussi que pour mettre en œuvre la transition énergétique au niveau européen, nous devons nous appuyer sur la complémentarité entre les Etats-membres, plutôt qu'édicter un cadre trop contraignant.

Mon second message, Madame la Ministre, concerne très directement les travaux relatifs à la mise en œuvre de la LTECV au travers, notamment, de la PPE mais aussi du PLF 2018.

Concernant le PLF2018 tout d'abord, je soulignerai 2 points :

- L'UFE a formulé des propositions pour que la trajectoire de la Contribution Climat Energie soit revue afin d'être plus en adéquation avec nos engagements climatiques. Nous avons proposé, en particulier, que son augmentation intègre l'inflation, visant ainsi 140€/tCO2 en 2030. Nous nous sommes donc félicités de voir que la nouvelle trajectoire, proposée en projet de loi de finances, s'inscrivait pleinement dans cette logique.
- Nous appelons également, et depuis longtemps, à la priorisation des dépenses publiques telles que le Crédit d'Impôt Transition Energétique, afin d'orienter les investissements des particuliers et des entreprises vers les actions les plus pertinentes en termes d'efficacité énergétique et de baisse des émissions de CO2 dans le bâtiment et dans les transports.

Les mesures du PLF 2018 visant à ne plus soutenir les gestes qui sont trop peu efficaces, comme le remplacement des fenêtres, voire contreproductifs, comme l'acquisition de nouvelles chaudières fioul vont dans le bon sens.

Bien entendu, nous comprenons qu'il faille laisser un peu de temps aux acteurs concernés pour anticiper ces évolutions.

Mais nous soutenons pleinement la volonté du gouvernement d'aller au bout de la démarche de cohérence climatique et de rationalité économique.

J'en viens à la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie.

Notre souhait est qu'elle ne reproduise pas le défaut de la précédente, à savoir une approche centrée sur l'énergie, sans évaluation sérieuse des conséquences économiques et sociales, et sans stratégie industrielle pour les nouvelles filières.

Avec l'étude que nous publions aujourd'hui, Madame la Ministre, l'UFE apporte une contribution à la vision transversale de la transition énergétique que nous appelons de nos vœux, en particulier en donnant des chiffres-clés et des repères sur l'emploi, comme première base de travail pour construire une prospective des emplois et compétences.

Les débats sur le mix énergétique sont souvent clivants, avec des adversaires qui ne s'écoutent pas, et ne croient, que les chiffres qui les arrangent. Or, les enjeux sont trop importants pour souffrir de tels dogmatismes.

La mise en œuvre de la transition énergétique doit être ambitieuse mais, en même temps, elle doit être réaliste et dans une temporalité qui permette d'en assurer le succès.

Elle doit, aussi, prendre en compte, l'évolution des usages et la mutation du rôle des réseaux. En ce sens, Madame la Ministre, soyez assurée que l'UFE sera toujours à vos côtés et force de proposition.

Je finirai avec un dernier message, et celui-ci a une dimension plus prospective pour le secteur que je représente:

Le rythme des évolutions du système énergétique est tel – on pourrait parler de révolution – que, au-delà de 2030, dans la deuxième moitié du siècle, ce système sera probablement très différent de celui que nous connaissons aujourd'hui. Beaucoup plus de renouvelables, dans tous les territoires, des consommateurs acteurs du système électrique, un usage croissant des données...

Une chose reste intangible : l'électricité.

En 2030, en 2040, en 2050 ... : elle sera toujours là, où on en a besoin, quand on en a besoin.

Et cela, grâce à quoi ? Grâce à la complémentarité des énergies décarbonées (*éolien, solaire, hydraulique et nucléaire*), grâce au stockage, grâce aux réseaux, et avec des solutions « smart » à tous les étages.

L'UFE vient de mettre en ligne, sur internet, cette vision « du système électrique du futur » ; vous pouvez le découvrir avec les clés que l'on vous a remises à l'accueil ou, directement, sur la borne-tablette à l'entrée, que notre petit compagnon symbole de ce Colloque consacré au monde de demain - le robot Nao - vous aidera à utiliser, si besoin.

Je vous remercie de votre attention. Madame la Ministre, je vous cède la parole.